

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 03/02/2021 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DELEGATION A L'HABITAT ET A LA VILLE
2	LIBELLE DU POSTE : Chef du bureau « Economie de l'habitat »
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 5
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FAF
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 CENTRE DE TRAVAIL : 380 CODE POSTE : 9744 PROGRAMME R.H. : 976 04
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : IDV – Tahiti – Papeete - Paofai, rue du Commandant Destremeau – Immeuble Bougainville
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Le chef du bureau « Economie de l'habitat » gère le secrétariat et le suivi des aides publiques à l'habitat. Il établit et supervise en lien avec la direction, l'expertise de la DHV pour l'agrément des programmes de logements sociaux issus des Organismes de logement social (OLS) privés et l'avis du Pays s'agissant de l'aide fiscale à l'investissement de l'Etat dans le secteur du logement social (Loi pour le développement économique des Outre-mer – LODEOM). Plus globalement, le pôle suit, pilote et si nécessaire conçoit, les mesures et les aides publiques liées au secteur du logement et de l'habitat : suivi des aides et subventions au secteur du logement social, subventions et suivi des contreparties liées aux programmes agréés des OLS Privés, soutiens à l'habitat individuel privé, logements vacants, etc.. Il met en œuvre les outils d'observation et d'évaluation des programmes de financement de la politique de l'habitat, les tableaux de bords de reporting et d'évaluation des programmes et du Plan «3 000 logements ». Il a sous sa responsabilité la conception et l'animation des outils d'observation et de collectes de données économiques dans le domaine de l'habitat.
9	EFFECTIFS ENCADRES : A B C D Autres NOMBRES : Néant (1 poste A et 1 poste B à créer)
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de service
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique, accès internet, logiciels spécialisés
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : <ul style="list-style-type: none">- Développement des missions de la DHV (nouveau service) ;- Réunions de travail avec les OLS Privés ;- Avis technique en vue de l'agrément des programmes éligibles aux aides publiques locales et LODEOM logement social ;- Avis sur les demandes d'agrément des programmes immobiliers en défiscalisation locale ;- Recueil de données contribuant à la réalisation et au suivi des tableaux de bords relatifs à l'économie de l'habitat.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Encadrer le bureau « Economie de l'habitat » ;- Suivre les contreparties liées aux aides publiques, à la dimension économique et budgétaire du conventionnement, etc. ;- Etablir l'expertise des plans de financement des programmes immobiliers sociaux à agréer ainsi que des obligations contractuelles en matière de plafonds de prix, de ressources, de loyers, d'aides fiscales, etc. ;- Suivre, en lien avec les responsables thématiques concernés et le responsable administratif et financier, les dispositifs d'aides publiques au logement relevant du champ d'action de la DHV ;- Concevoir, gérer et suivre des tableaux de bord avec indicateurs opérationnels (plan 3000 logements, programmes d'habitat spécifiques, suivi des conventions des OLS privés, etc.) ;- Répondre aux demandes d'information des administrés sur les droits et les devoirs des parties dans les relations preneur-bailleur de logements privés ;- Développer les outils d'observation et d'évaluation des programmes publics de financement de la politique de

	l'habitat.
--	------------

14	ACTIVITES ANNEXES :
----	----------------------------

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Attaché d'administration
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Economie / Finances publiques

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	<u>Savoirs :</u> <ul style="list-style-type: none">- Connaissance des politiques publiques dans les domaines de l'habitat et du logement, de financement du logement, etc. ;- Maîtrise des démarches de développement de l'investissement local, de la fiscalité ;- Connaissance de l'organisation et des compétences des collectivités locales de Polynésie française ;- Connaissance du tissu économique et social local.		X	X X X
	<u>Savoir-faire :</u> <ul style="list-style-type: none">- Capacité de coordonner, d'animer et de fédérer des projets inter-partenaires ;- Aisance rédactionnelle et capacité de synthèse ;- Rigueur dans l'organisation du suivi des dossiers et des actions liés notamment aux Organismes de logement social et privé (OLSP) ;- Savoir fixer des objectifs à l'appui d'indicateurs opérationnels ;- Etablir des outils de suivi des financements publics (tableaux de bord, etc.) ;- Maîtrise des méthodes d'évaluation des politiques publiques en particulier le volet financier ;- Méthodes de synthèse et d'analyse.		X X	X X X X
	<u>Savoir-être :</u> <ul style="list-style-type: none">- Capacité d'organisation ;- Savoir travailler en équipe ;- Capacité d'écoute.		X X X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience dans les domaines de l'économie, de la fiscalité et des finances publiques
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE : à déterminer selon le profil de l'agent
----	--

20	DUREE D'AFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 à 5 ans (3 ans minimum)
----	--

Date :	Le directeur,
--------	---------------

Date :.....	L'agent,
-------------	----------